

# Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2023

## ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Tania Tremblay, CPA , OMA, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Delson pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

Signature \_\_\_\_\_ Date 4 juin 2024

# Table des matières

## États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des gains et pertes de réévaluation	7
État consolidé des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	9
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	29
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	30
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	31
Situation financière par organismes	32
Charges par objets	33
Excédent (déficit) accumulé	34
Avantages sociaux futurs	38

## Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	45
Analyse des charges consolidées	57

## RAPPORT

### RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la Ville de Delson

#### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Ville de Delson (ci-après « la ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, à l'exception des incidences des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la ville au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

#### Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application au 1<sup>er</sup> janvier 2023 du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022, la ville doit déterminer si un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations doit être comptabilisé. Au 31 décembre 2023, la ville n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, n'a pas fourni les informations requises sur les obligations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers consolidés, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 n'ont pu être quantifiées. Cette situation nous a conduits à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers consolidés de l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

#### Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la ville inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

#### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

## RAPPORT

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la ville à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la ville ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la ville.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

## RAPPORT

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la ville à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la ville à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

LLG CPA inc.

CPA auditrice, permis de comptabilité publique no A122500

Saint-Rémi, le 4 juin 2024

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
<b>Revenus</b>				
Taxes	1	16 097 750	16 183 560	15 603 969
Compensations tenant lieu de taxes	2	134 430	151 335	153 239
Quotes-parts	3			
Transferts	4	650 032	905 056	658 489
Services rendus	5	1 087 165	1 217 286	1 011 732
Imposition de droits	6	1 197 900	1 152 391	3 913 383
Amendes et pénalités	7	324 874	178 244	275 046
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	188 151	885 246	501 571
Autres revenus	10	19 700	51 059	194 059
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	19 700 002	20 724 177	22 311 488
<b>Charges</b>				
Administration générale	14	3 531 030	3 454 791	3 095 714
Sécurité publique	15	3 936 193	3 750 448	3 709 511
Transport	16	3 924 590	4 752 620	3 980 329
Hygiène du milieu	17	2 708 393	3 594 864	2 912 313
Santé et bien-être	18			
Aménagement, urbanisme et développement	19	938 610	748 452	10 950 255
Loisirs et culture	20	3 579 370	3 643 032	3 366 994
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	403 627	475 386	411 440
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	19 021 813	20 419 593	28 426 556
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	25	678 189	304 584	(6 115 068)
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		34 319 852	40 434 920
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		34 319 852	40 434 920
<b>Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice</b>	29		34 624 436	34 319 852

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.**

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	11 565 363	11 900 626
Débiteurs (note 5)	2	5 418 680	4 807 484
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4	7 206 404	7 136 797
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6	19 000	
Autres actifs financiers (note 8)	7	8 383	8 402
	8	24 217 830	23 853 309
<b>PASSIFS</b>			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10	2 325 202	
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	4 751 975	3 593 623
Revenus reportés (note 11)	12	13 236 295	10 953 506
Dette à long terme (note 12)	13	17 873 743	16 422 240
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	820 716	804 439
Autres passifs (note 14)	15	9 739 618	9 911 772
	16	48 747 549	41 685 580
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	(24 529 719)	(17 832 271)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	58 684 864	51 753 442
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	63 227	63 227
Stocks de fournitures	20	127 932	188 604
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	278 132	146 850
	23	59 154 155	52 152 123
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	24	34 624 436	34 319 852
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	34 624 436	34 319 852
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	34 624 436	34 319 852

Obligations contractuelles (note 19)  
Droits contractuels (note 20)  
Passifs éventuels (note 21)  
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		<b>Budget</b>	<b>Réalisations</b>	
		<b>2023</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	678 189	304 584	(6 115 068)
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (	)	9 127 246)	3 947 060)
Produit de cession	3		4 120	1 798
Amortissement	4		2 192 640	2 069 172
(Gain) perte sur cession	5		(936)	(1 263)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8		(6 931 422)	(1 877 353)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		60 672	(6 624)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(131 282)	(5 294)
	13		(70 610)	(11 918)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			134
<b>Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)</b>	16	678 189	(6 697 448)	(8 004 205)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(17 832 271)	(9 828 066)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(17 832 271)	(9 828 066)
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	21		(24 529 719)	(17 832 271)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
Gains (pertes) de réévaluation cumulés au début de l'exercice	1	
Gains (pertes) non réalisés attribuables aux éléments suivants :		
Dérivés	2	
Placements de portefeuille	3	
Autres		
▪	4.1	
Montants reclassés dans l'état des résultats		
▪	5.1	
<b>Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice</b>	<b>6</b>	
Autres éléments du résultat étendu présentés par les entreprises municipales	7	
<b>Gains (pertes) de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice</b>	<b>8</b>	

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	304 584	(6 115 068)
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	2 192 640	2 069 172
Autres			
▪ Gain sur cession	3.1	(936)	(1 263)
▪ Provision moins-value	3.2	11 007	26 604
	4	2 507 295	(4 020 555)
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(611 196)	443 268
Autres actifs financiers	6	19	242
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	986 198	10 915 762
Revenus reportés	8	2 282 789	9 884 054
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	(2 723)	104 887
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11	60 672	(6 624)
Autres actifs non financiers	12	(131 282)	(5 294)
	13	5 091 772	17 315 740
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(9 127 246)	(3 947 060)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	4 120	1 798
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	( )	( )
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17	( )	( )
	18	(9 123 126)	(3 945 262)
<b>Activités de placement</b>			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	(22 757)	(22 757)
Remboursement ou cession	20	4 552	9 206
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	(62 409)	(7 000 048)
Cession	22		
	23	(80 614)	(7 013 599)
<b>Activités de financement (note 4)</b>			
Émission de dettes à long terme	24	2 899 002	413 082
Remboursement de la dette à long terme	25	(1 445 924)	(1 866 720)
Variation nette des emprunts temporaires	26	2 325 202	
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(1 575)	1 272
Autres			
▪	28.1		134
	29	3 776 705	(1 452 232)
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	30	(335 263)	4 904 647
Solde déjà établi	31	11 900 626	6 995 979
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		
Solde redressé	33	11 900 626	6 995 979
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)</b>	34	11 565 363	11 900 626

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**1. Statut de l'organisme municipal**

La ville est constituée et régie en vertu de la Loi sur les cités et villes de la Province de Québec.

**2. Principales méthodes comptables**

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes présenté aux pages S13 à S15 et l'excédent (déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présenté aux pages S23.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la ville excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

**A) Périmètre comptable et partenariats**

Les états financiers consolidés présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la ville. Ils incluent aussi la quote-part revenant à la ville des actifs, des passifs, des revenus et des charges consolidés du partenariat auquel elle participe. Cette consolidation proportionnelle se fait ligne par ligne.

**a) Périmètre comptable**

S.O.

**b) Partenariats**

Les partenariats auxquels la ville participe sont les suivants :

Régie d'Assainissement des Eaux du Bassin de La Prairie

Régie Intermunicipale de Police Roussillon

Régie d'exploitation du complexe sportif Sainte-Catherine et Delson

Le taux de participation de la ville dans les opérations de la Régie d'Assainissement des Eaux du Bassin de La Prairie est de 8,38 % (8,40 % en 2022).

Le taux de participation de la ville dans les opérations de la Régie Intermunicipale de Police Roussillon est de 9,09 % (9,52 % en 2022).

Le taux de participation de la ville dans les opérations de la Régie d'exploitation du complexe sportif Sainte-Catherine et Delson est de 34,87% (NIL en 2022).

**B) Comptabilité d'exercice**

La comptabilité des transactions aux livres de la ville, s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments présentés à titre d'actifs financiers, de passifs, d'actifs non financiers, de revenus et de charges sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions.

**Estimations comptables**

La préparation des états financiers consolidés de la ville, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Celles-ci ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers consolidés. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses, la valeur de réalisation nette des propriétés destinées à la revente, la durée d'utilité des immobilisations corporelles et les provisions à l'égard des salaires et avantages sociaux et les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et du passif au titre des avantages sociaux futurs.

**C) Actifs financiers**

***Trésorerie et équivalents de trésorerie***

La politique de la ville consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

***Placement de portefeuille***

Des placements de portefeuille sont évalués au coût ou au coût après amortissement. Lorsqu'ils subissent une moins-value durable, la valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value. La réduction de la valeur comptable est prise en compte dans les résultats de l'exercice et ne fait pas l'objet d'une reprise.

Pour déterminer s'il existe une moins-value durable, la ville tient notamment compte des facteurs suivants :

- la durée et l'importance de la baisse de la juste valeur par rapport au coût
- les jugements d'experts et d'approches fondées sur des modèles tenant compte des conditions économiques actuelles,
- la situation financière et les perspectives de rentabilité propres aux entités émettrices.

**D) Passifs**

***Frais reportés liés à la dette à long terme***

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et présentés en réduction de la dette à long terme et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode linéaire. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme.

***Revenus reportés***

Les montants perçus à l'égard du fonds de parcs et terrains de jeux, sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par le fonds.

**E) Actifs non financiers**

***Stocks de fournitures***

Les stocks de fourniture sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Le coût étant déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Les stocks désuets sont radiés des livres.

***Immobilisations***

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction en des périodes suivantes:

Infrastructures: 5, 15, 20, 30 et 40 ans

Bâtiments: 40 ans

Améliorations locatives: 15 ans

Véhicules: 10 ans

Ameublement et équipement de bureau: 10 ans

Machinerie, outillage et équipement divers: 5 et 10 ans

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Les oeuvres d'art ne sont pas constatés à titre d'immobilisations dans les états financiers, mais sont passés en charge au cours de l'exercice.

Les immobilisations en cours sont amorties dès leur mise en service.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers consolidés.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état consolidé des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

**Propriétés destinées à la revente**

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. La portion de ces propriétés, destinées à être vendues au cours de l'exercice subséquent, est présentée dans les actifs financiers.

**Autres actifs non financiers**

Les autres actifs non financiers représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice financier pour des services dont la ville bénéficiera au cours des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la ville bénéficiera des services acquis.

**F) Revenus**

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit, soit lors du dépôt des rôles de perception initial et spéciaux à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement. Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats d'évaluation.

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, dans la mesure où ils ont été autorisés, les critères d'admissibilité ont été satisfaits et une estimation raisonnable des montants est possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

Les intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

Les transferts (subventions) en provenance des gouvernements sont constatés et comptabilisés aux revenus dans l'année financière au cours de laquelle ils sont autorisés par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par la ville, sauf, dans la mesure où, les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. La ville comptabilise alors un revenu reporté qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

**G) Avantages sociaux futurs**

Ville de Delson :

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

#### Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

#### Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment :

- les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance vie offertes aux retraités;
- les congés de maladie accumulés par les employés.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 («la Loi»). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode dite de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la municipalité en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2023 selon la méthode suivante: valeur marchande.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passée immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés.

Régie d'Assainissement des Eaux du Bassin de La Prairie :

#### Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Régie Intermunicipale de Police Roussillon :

**Régimes de retraite à cotisations déterminées**

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

**Avantages sociaux futurs à prestations déterminées**

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment :

- les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance vie offertes aux retraités;

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 («la Loi»). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée. Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode dite de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la municipalité en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2023 selon la méthode suivante: valeur marchande.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passée immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant (pour la dernière fois en 2019) faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

L'excédent de la charge de l'exercice sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisé fait l'objet en contrepartie d'une dépense à taxer ou à pourvoir pour fins de taxation.

**H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir**

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

Ville de Delson:

- Sites contaminés: au fur et à mesure de la réalisation des travaux de décontamination.
- Financement à long terme des activités de fonctionnement : pour la dette à long terme en question : au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette à long terme en question.

Régie Intermunicipale de Police Roussillon :

- Avantages sociaux futurs : pour le déficit constaté initialement au 1er janvier 2007: dans le cas des régimes capitalisés, celui-ci est amorti linéairement sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. Dans le cas des régimes non capitalisés, ce déficit n'est pas amorti;
- Avantages sociaux futurs : pour le coût relié aux services passés découlant de modifications antérieures à 2020 à un régime de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;
- Avantage sociaux futurs: à titre de mesure d'allègement pour la perte actuarielle engendrée par la crise financière de 2008 ou pour toute autre situation permise relativement aux régimes de retraite à prestations déterminées: sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants;
- Avantage sociaux futurs: pour l'excédent de la dépense de fonctionnement sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisé: sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière actives (DMERCA()) des salariés participants.
- Financement à long terme des activités de fonctionnement : pour la dette à long terme en question : au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette à long terme en question.

**I) Instruments financiers**

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements de portefeuille autres que ceux constitués de fonds communs cotés sur un marché actif, et les autres créances à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût. Les débiteurs à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, les mutations et les amendes et pénalités sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût. L'emprunt, les créditeurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer, des avantages sociaux à payer et de la provision pour contestation d'évaluation, des intérêts courus à payer et des dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût.

**J) Autres éléments**

**Affectations**

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

**3. Modification de méthodes comptables**

**Adoption initiale — instruments financiers (chapitres SP 3450, SP 3041, SP 2601 et SP 1201)**

À compter du présent exercice, la ville a adopté les exigences des chapitres SP 3450, *Instruments financiers*, SP 3041, *Placements de portefeuille*, SP 2601, *Conversion des devises* et SP 1201, *Présentation des états financiers*, du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022. Le chapitre SP 3450 comprend des exigences relatives à la constatation, à la mesure et à la présentation des instruments financiers, notamment par la constatation à la juste valeur plutôt qu'au coût de certains instruments.

Cette norme comprend également de nouvelles exigences importantes en ce qui concerne l'information à fournir aux états financiers consolidés, notamment sur les risques découlant des instruments financiers.

Les effets sur les états financiers financiers de la ville portent principalement sur ses prêts, ses placements et sa dette à long terme ainsi que sur les éléments de ses résultats, gains et pertes de réévaluation en découlant.

Ces nouvelles exigences ont été appliquées de façon prospective. Ainsi, il n'y a eu aucun retraitement des états financiers consolidés de l'exercice antérieur.

**Adoption initiale — obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (chapitre SP 3280)**

À compter du présent exercice, la ville a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3280, *Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations*, du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, la ville comptabilise un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par la ville qui font ou non encore l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, la municipalité doit comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

- Il existe une obligation juridique qui oblige la ville à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

La ville n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, n'a pas fourni les informations requises sur les obligations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers consolidés, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 n'ont pu être quantifiées, ce qui se reflète dans le fondement de l'opinion avec réserve au rapport de l'auditeur.

#### 4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	10 663 023	11 251 784
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments			
▪ Organismes consolidés	3.1	902 340	648 842
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	11 565 363	11 900 626
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 (	)	)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice</b>	<b>6</b>	<b>11 565 363</b>	<b>11 900 626</b>
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	2 182 631	1 747 574
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8		155 937

#### Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**5. Débiteurs**

		2023	2022
Taxes municipales	9	470 470	594 015
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	2 461 949	1 655 128
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12		
Organismes municipaux	13	322 381	324 685
Autres			
▪ Mutations, Intérêts et Autres	14.1	1 028 998	1 067 857
▪ Organismes consolidés	14.2	1 134 882	1 165 799
	15	5 418 680	4 807 484
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	1 112 424	1 217 319
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	1 112 424	1 217 319
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21		71 621
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	950 985	1 003 831
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	151 335	
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	7 400	
Ministère de la Culture et des Communications	25		
Autres ministères/organismes	26	1 352 229	651 297
	27	2 461 949	1 655 128

**Note****6. Prêts**

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31		
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

**Note****7. Placements de portefeuille**

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33	86 856	79 659
Autres placements	34	7 119 548	7 057 138
	35	7 206 404	7 136 797
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36	7 074 564	7 000 000
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Note****8. Autres actifs financiers**

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38		
Autres	39	8 383	8 402
	40	8 383	8 402

**Note**

Régie d'assainissement des eaux du bassin de La Prairie:

Dépôt de garantie exigé par le Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) en vertu du "Règlement sur les garanties financières exigibles pour l'exploitation d'une installation de valorisation de matières organiques résiduelles" pour le traitement d'intrants dans les installations de la régie.

**9. Emprunts temporaires**

La ville dispose d'une marge de crédit autorisée de 1 800 000 \$, pour ses activités de fonctionnement, au taux préférentiel, dont aucun montant n'est utilisé au 31 décembre 2023.

Régie d'assainissement des eaux du bassin de La Prairie:

La régie dispose de deux marges de crédit autorisée totalisant 7 500 000 \$, pour ses activités d'investissement, au taux préférentiel plus 0,25 %, dont 6 688 425 \$ n'est pas utilisé au 31 décembre 2023.

Le taux de participation de la ville dans les opérations de la Régie d'Assainissement des Eaux du Bassin de La Prairie pour l'exercice est de 8,38 %.

Régie intermunicipale de police Roussillon:

La régie dispose d'une marge de crédit autorisée de 1 000 000 \$, pour ses activités de fonctionnement, au taux préférentiel minoré de 0,15 %, dont aucun montant n'est utilisé au 31 décembre 2023.

Le taux de participation de la ville dans les opérations de la Régie Intermunicipale de Police Roussillon pour l'exercice est de 9,06 %.

Régie d'exploitation du complexe sportif Sainte-Catherine et Delson:

La régie dispose d'une marge de crédit autorisée de 100 000 \$, pour ses activités de fonctionnement, au taux préférentiel plus 0,50 %, dont aucun montant n'est utilisée au 31 décembre 2023. Elle dispose également d'une marge de crédit autorisée de 42 067 000 \$, pour ses activités d'investissement, au taux de 7,20 %, dont le solde utilisé est de 6 473 064 \$ au 31 décembre 2023.

Le taux de participation de la ville dans les opérations de la Régie d'exploitation du complexe sportif Sainte-Catherine et Delson est de 34,87% (NIL en 2022).

**10. Crédoeurs et charges à payer**

		2023	2022
Fournisseurs	41	1 873 024	1 488 082
Salaires et avantages sociaux	42	859 791	730 570
Dépôts et retenues de garantie	43	662 910	402 980
Provision pour contestations d'évaluation	44		
Autres			
▪ Organismes municipaux	45.1	232 937	195 202
▪ Intérêts courus	45.2	107 002	90 478
▪ Organismes consolidés	45.3	1 016 311	686 311
	46	4 751 975	3 593 623

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Note****11. Revenus reportés**

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47	43 205	42 025
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪ Min. de l'économie et de l'innovation	52.1	9 989 678	9 911 772
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	1 373 263	525 613
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪ Autres	60.1	10 181	10 181
▪ TECQ 2019-2023	60.2	1 345 421	
▪ Organismes consolidés	60.3	474 547	463 915
	61	13 236 295	10 953 506

**Note****12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,60	5,55	2024	2048	62	18 035 700	16 582 622
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	18 035 700	16 582 622
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	( 161 957)	( 160 382)
					72	17 873 743	16 422 240

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2024	73	1 552 553			1 552 553
2025	74	1 356 578			1 356 578
2026	75	1 347 785			1 347 785
2027	76	1 222 188			1 222 188
2028	77	1 584 959			1 584 959
2029 et plus	78	10 971 637			10 971 637
	79	18 035 700			18 035 700
Intérêts et frais accessoires	80	( )	( )	( )	
	81	18 035 700			18 035 700

**Note**

**13. Avantages sociaux futurs**

	2023	2022
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82 (465 293)	(459 873)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83 (336 423)	(344 566)
	84 (801 716)	(804 439)
<b>Charge de l'exercice</b>		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85 616 378	677 481
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86 23 928	33 159
Régimes à cotisations déterminées	87	
Autres régimes (REER et autres)	88 816	
Régimes de retraite des élus municipaux	89 61 163	31 255
	90 702 285	741 895

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**14. Autres passifs**

		2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91		
Assainissement des sites contaminés	92	9 739 618	9 911 772
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93		
Autres			
▪	94.1		
	95	9 739 618	9 911 772
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96		
Passifs engagés	97		
Passifs réglés	98	( )	( )
Charge de désactualisation <sup>1</sup>	99		
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101		

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**15. Immobilisations corporelles**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
Infrastructures					
Eau potable	102	9 040 284		2	9 040 282
Eaux usées	103	18 579 571	30 766	5 912	18 604 425
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	16 233 388			16 233 388
Autres					
▪	105.1	12 685 246	96 953	471	12 781 728
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	11 193 243	1 901 954	13 500	13 081 697
Améliorations locatives	108	606 502			606 502
Véhicules	109	1 174 253	82 062	17 872	1 238 443
Ameublement et équipement de bureau	110	1 514 984	92 867	16 716	1 591 135
Machinerie, outillage et équipement divers	111	4 530 330	358 167	9 738	4 878 759
Terrains	112	1 718 153	828 497		2 546 650
Autres	113				
	114	77 275 954	3 391 266	64 211	80 603 009
Immobilisations en cours	115	14 826 901	5 735 980		20 562 881
	116	92 102 855	9 127 246	64 211	101 165 890
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
Infrastructures					
Eau potable	117	5 481 205	203 906	2	5 685 109
Eaux usées	118	11 281 368	445 631	5 912	11 721 087
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	6 028 192	481 181		6 509 373
Autres					
▪	120.1	6 358 026	385 535	471	6 743 090
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	5 621 903	270 645	13 500	5 879 048
Améliorations locatives	123	78 046	40 433		118 479
Véhicules	124	678 592	84 903	14 720	748 775
Ameublement et équipement de bureau	125	1 125 216	105 277	16 683	1 213 810
Machinerie, outillage et équipement divers	126	3 696 865	175 129	9 739	3 862 255
Autres	127				
	128	40 349 413	2 192 640	61 027	42 481 026
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	129	51 753 442			58 684 864
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130				
Amortissement cumulé	131	( )	( )	( )	( )
Valeur comptable nette	132				

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**16. Propriétés destinées à la revente**

		2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133		
Immeubles industriels municipaux	134	17 661	17 661
Autres	135	45 566	45 566
	136	63 227	63 227
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	63 227	63 227

**Note****17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
▪	139.1				
	140				
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
▪	141.1				
	142				
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	143				

**Note****18. Autres actifs non financiers**

		2023	2022
Frais payés d'avance			
▪ FPA	144.1	243 251	110 364
Autres			
▪ Organismes consolidés	145.1	34 881	36 486
	146	278 132	146 850

**Note****19. Obligations contractuelles**

La Ville de Delson s'est engagée par contrats pour l'évaluation foncière, le déneigement des rues, l'entretien ménager des bâtiments municipaux, l'entretien du système informatique et d'autres travaux ou achats divers. Le solde de ces engagements au 31 décembre 2023 s'établit à 4 670 865 \$ et les paiements minimums exigibles estimatifs au cours des prochains exercices en vertu de ces contrats sont les suivants:

2024; 1 958 134 \$, 2025 ; 1 229 608 \$, 2026; 1 082 764 \$, 2027; 362 093 \$, 2028; 38 266 \$

La Régie d'assainissement des eaux du Bassin de La Prairie :

La régie s'est engagée par contrat pour la gérance de l'exploitation des ouvrages de l'assainissement, pour l'évacuation, le transport et l'élimination des boues, pour des analyses de laboratoire, pour l'achat de produits chimiques, pour de la mécanique spécialisée, pour la tenue des livres comptables et du déneigement. Les versements s'échelonnent comme suit:

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

2024 - 4 532 498 \$  
 2025 - 3 658 961 \$  
 2026 - 988 822 \$  
 2027 - 961 177 \$  
 2028 - 560 687 \$

Le taux de participation de la ville dans les opérations de la Régie d'Assainissement des Eaux du Bassin de La Prairie pour l'exercice est de 8,38 %.

La Régie Intermunicipale de Police Roussillon :

La régie s'est engagée auprès de différents organismes et/ou sociétés. Les principaux engagements sont liés des contrats d'entretien, d'assurance, de soutien informatique et de la location d'équipements. Les versements s'échelonnent comme suit:

2024 - 254 032 \$  
 2025 - 85 405 \$  
 2026 - 26 186 \$  
 2027 - 15 407 \$  
 2028 - 7 876 \$

Le taux de participation de la ville dans les opérations de la Régie Intermunicipale de Police Roussillon pour l'exercice est de 9,06 %.

Régie d'exploitation du complexe sportif Sainte-Catherine et Delson:

La régie a accordé un contrat de 35 007 323 \$ pour la construction du complexe sportif.

Le taux de participation de la ville dans les opérations de la Régie d'exploitation du complexe sportif Sainte-Catherine et Delson est de 34,87% (NIL en 2022).

## 20. Droits contractuels

Ville de Delson:

Dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023 (TECQ), le gouvernement s'engage à verser à la Ville de Delson une somme de 3 704 853 \$ pour des travaux. Afin d'obtenir la somme totale autorisée, la municipalité doit réaliser des travaux admissibles représentant un investissement de 5 855 728 \$. Les travaux doivent être exécutés avant le 31 décembre 2024. À la date des états financiers, aucune somme n'a été comptabilisée à titre de revenus, ce qui laisse un solde de 3 740 853 \$ à comptabiliser en 2024 si la municipalité réalise les infrastructures prévues à l'entente dans les délais.

La Régie Intermunicipale de Police Roussillon :

Dans le cadre de programmes de subvention liées au fonctionnement et ressources humaines, le gouvernement du Québec s'est engagé à verser selon diverses ententes les montants suivants au cours de trois prochaines années:

2024 - 423 100 \$  
 2025 - 181 250 \$  
 2026 - 30 250 \$

Le taux de participation de la ville dans les opérations de la Régie Intermunicipale de Police Roussillon pour l'exercice est de 9,06 %.

## 21. Passifs éventuels

S.O.

### A) Cautionnements et garanties

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
<b>Emprunts temporaires</b>			
▪	147.1		
	148		
<b>Dettes à long terme</b>			
▪	149.1		
	150		
	151		

N/A

**B) Auto-assurance**

N/A

**C) Poursuites**

La Ville de Delson a reçu notification d'une poursuite judiciaire en garantie en découlant en 2023, au montant de 6 875 105 \$ en principal. Cette réclamation se fonde sur des prétendus dommages allégués être en lien avec une migration de polluants émanant d'un terrain municipal. La Ville soutient toutefois détenir de bons et valables moyens de défense à l'encontre d'une telle réclamation.

Régie d'assainissement des eaux du bassin de La Prairie :

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de poursuites contre la Régie d'assainissement des eaux du bassin de La Prairie :

Une poursuite en dommages de 50 000 \$ a été intentée contre la Régie pour le non-paiement des retenues dans le cadre du contrat de construction de la biométhanisation. Les retenues à payer réclamées totalisent un montant 2 370 420 \$. Au 31 décembre 2022, les états financiers de la Régie incluent un montant de 2 316 960 \$ relativement aux retenues à payer sur ce contrat.

Un autre entrepreneur a intenté une poursuite de 2 600 000 \$ et de 2 420 000 \$ pour récupérer des coûts additionnels suite à la prolongation du chantier de la biométhanisation.

Des promoteurs ont intenté des poursuites pour une somme de 80 000 000 \$ contre la Ville de La Prairie leur reprochant d'avoir approuvé un projet de développement et d'avoir par la suite adopté sans droit un règlement de contrôle intérimaire pour empêcher la réalisation du projet. La Ville de La Prairie, défenderesse, a déposé un acte d'intervention forcée pour mettre en cause la RAEBL. Les conclusions pourraient forcer la RAEBL à effectuer des travaux.

Il n'est pas possible présentement de prévoir l'issue de ces réclamations et les montants que la Régie pourrait être appelée à payer.

Le taux de participation de la ville dans les opérations de la Régie d'Assainissement des Eaux du Bassin de La Prairie pour l'exercice est de 8,38 %.

Régie intermunicipale de police Roussillon :

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de poursuites contre la Régie intermunicipale de police du Roussillon :

La Régie est poursuivie pour une somme de 2 161 981 \$ en plus de l'intérêt au taux légal et l'indemnité additionnelle, plus les frais de justice et des frais d'expertise.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

De ces réclamations, un montant de 1 866 408 \$ est entre les mains des assureurs de la régie. Si celle-ci devait déboursier une somme à l'égard de cette cause, la charge qui en résulterait serait comptabilisée dans l'exercice alors en cours.

Des avis de griefs alléguant le non respect de la convention collective ont été déposés par le syndicat des policiers de la Régie pour un montant total indéterminée. Étant dans l'impossibilité de prévoir le dénouement de ces griefs, aucune provision n'a, en conséquence, été comptabilisée aux états financiers. Advenant un accueil favorable de certains griefs syndicaux, la dépense serait imputée aux résultats de l'exercice en cours.

Le taux de participation de la ville dans les opérations de la Régie Intermunicipale de Police Roussillon pour l'exercice est de 9,06 %.

#### **D) Autres**

Régie intermunicipale de police Roussillon:

Contestation de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminés du secteur municipal

Depuis la sanction de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminés du secteur municipal (L.Q.2014, chapitre 15) le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés.

Le 10 mai 2023, la Cour supérieur de Québec a confirmé le jugement de la Cour supérieure du Québec en rejetant tous les appels et les appels incidents concernant le jugement sur la contestation de la constitutionnalité de la Loi RRSM. À titre de rappel, les principales conclusions du jugement de la Cour supérieure étaient que les dispositions de la Loi RRSM relatives aux participants actifs ne sont pas inconstitutionnelles. Toutefois, les dispositions permettant de suspendre l'indexation automatique des rentes des retraités seraient inconstitutionnelles. Des demandes d'autorisation d'appel à la Cour suprême du Canada ont été déposées en août 2023. Il faudra donc patienter jusqu'à la fin des procédures, que ce soit devant la Cour suprême ou sur les mesures de réparation, avant de connaître les possibles conséquences financières pour les régimes concernés.

Puisque le résultat de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de ces requêtes et du jugement rendu en première instance n'ont pas été comptabilisées au 31 décembre 2023. L'ampleur du passif éventuel ne peut être fournie car elle ne peut être mesurée avec une fiabilité raisonnable.

Le taux de participation de la ville dans les opérations de la Régie Intermunicipale de Police Roussillon pour l'exercice est de 9,06 %.

#### **22. Actifs éventuels**

S.O.

#### **23. Redressement aux exercices antérieurs**

S.O.

#### **24. Données budgétaires**

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées qui n'ont pas fait l'objet d'un audit.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

#### 25. Instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la ville est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

##### **Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la ville sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, les mutations et les amendes et pénalités), aux placements de portefeuille, aux dérivés et aux autres créances à recevoir.

L'exposition maximale de la ville au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre 2023.

##### *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

##### *Débiteurs*

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir, est réduit, puisque la ville évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La ville ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la ville croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Il établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Il enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

Voir note complémentaire 5 pour le détail des débiteurs.

##### *Placements de portefeuille*

La ville atténue son risque associé aux placements de portefeuille en respectant ses politiques en matière d'investissement et de placement établies dans le cadre des limites imposées par les lois municipales, lesquelles décrivent les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. Il s'assure notamment d'évaluer régulièrement la cote de crédit de ses contreparties et d'investir majoritairement dans des titres émis par des institutions financières réputées ou par des gouvernements fédéraux, provinciaux ou municipaux.

Lorsqu'un placement de portefeuille subit une baisse de valeur durable, sa valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value, laquelle est imputée aux charges de l'exercice. La ville considère que la qualité de crédit des placements de portefeuille qui ne sont ni en souffrance ni dépréciés est adéquate.

Voir note complémentaire 7 pour le détail des placements.

##### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que la ville éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La ville gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La ville établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Voir note complémentaire 5 pour le détail des débiteurs.

Voir note complémentaire 10 pour le détail des créditeurs.

Voir note complémentaire 12 pour le détail de la dette à long terme.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La ville est exposée à ces risques.

**Risque de taux d'intérêt**

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la ville est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme la ville a l'intention de conserver ses prêts et ses placements jusqu'à échéance et prévoit rembourser ses emprunts et ses dettes selon l'échéance prévue, il est peu exposé à ce risque.

La ville est exposée au risque associé aux variations des taux d'intérêt de ses emprunts à taux variables. Ce risque est réduit puisque ces emprunts se renouvellent automatiquement à la fin du mois.

Voir note complémentaire 12 pour le détail de la dette à long terme.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023			Total consolidé <sup>1</sup>
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
<b>Revenus</b>							
<b>Fonctionnement</b>							
Taxes	1	15 603 969	16 097 750	16 183 560			16 183 560
Compensations tenant lieu de taxes	2	153 239	134 430	151 335			151 335
Quotes-parts	3					3 228 281	
Transferts	4	594 118	592 540	726 630		100 052	826 682
Services rendus	5	765 471	823 570	970 994		246 292	1 217 286
Imposition de droits	6	3 913 383	1 197 900	1 152 391			1 152 391
Amendes et pénalités	7		26 000			178 244	178 244
Revenus de placements de portefeuille	8						
Autres revenus d'intérêts	9	479 757	180 000	838 907		46 339	885 246
Autres revenus	10	125 279	19 700	36 451		(5 770)	30 681
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	21 635 216	19 071 890	20 060 268		3 793 438	20 625 425
<b>Investissement</b>							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15					78 374	78 374
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17	56 534					
Autres	18	123 426				20 378	20 378
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	179 960				98 752	98 752
	22	21 815 176	19 071 890	20 060 268		3 892 190	20 724 177
<b>Charges</b>							
Administration générale	23	3 002 353	3 531 030	3 363 272	91 519		3 454 791
Sécurité publique	24	3 373 033	3 520 470	3 524 962	8 499	2 850 038	3 750 448
Transport	25	3 238 014	3 924 590	4 024 487	728 133		4 752 620
Hygiène du milieu	26	2 191 098	2 678 820	2 794 555	550 505	771 336	3 594 864
Santé et bien-être	27						
Aménagement, urbanisme et développement	28	10 948 874	938 610	747 655	797		748 452
Loisirs et culture	29	2 901 880	3 605 710	3 052 848	592 851	71 031	3 643 032
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	352 808	325 250	409 225		66 161	475 386
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	1 852 971		1 972 304	(1 972 304)		
	34	27 861 031	18 524 480	19 889 308		3 758 566	20 419 593
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	35	(6 045 855)	547 410	170 960		133 624	304 584

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		<u>Réalisations 2022</u>	<u>Budget 2023</u>	<u>Administration</u>	<u>Réalisations 2023</u>	<u>Total</u>
		<u>Administration</u>	<u>Administration</u>	<u>municipale</u>	<u>Organismes</u>	<u>consolidé<sup>1</sup></u>
		<u>municipale</u>	<u>municipale</u>	<u>municipale</u>	<u>contrôlés et</u>	
					<u>partenariats</u>	
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	(6 045 855)	547 410	170 960	133 624	304 584
Moins : revenus d'investissement	2	( 179 960)	( )	( )	( 98 752)	( 98 752)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	(6 225 815)	547 410	170 960	34 872	205 832
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>						
Amortissement	4	1 852 971		1 972 304	220 336	2 192 640
Produit de cession	5				4 120	4 120
(Gain) perte sur cession	6				(936)	(936)
Réduction de valeur / Reclassement	7					
	8	1 852 971		1 972 304	223 520	2 195 824
<b>Propriétés destinées à la revente</b>						
Coût des propriétés vendues	9					
Réduction de valeur / Reclassement	10					
	11					
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>						
Remboursement ou produit de cession	12	9 206		4 552		4 552
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13					
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14	26 604		11 007		11 007
	15	35 810		15 559		15 559
<b>Financement</b>						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16					
Remboursement de la dette à long terme	17	( 1 083 430)	( 1 169 800)	( 1 116 954)	( 204 786)	( 1 321 740)
	18	(1 083 430)	(1 169 800)	(1 116 954)	(204 786)	(1 321 740)
<b>Affectations</b>						
Activités d'investissement	19	( 61 301)	( )	( 143 826)	( 1 155)	( 144 981)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	265 815	449 300	400 665	17 603	418 268
Excédent de fonctionnement affecté	21	405 000	366 810	815 257	81 951	897 208
Réserves financières et fonds réservés	22	(186 073)	(193 720)	(215 856)	(32 950)	(248 806)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	9 945 662		(137 568)	(5 959)	(143 527)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	10 369 103	622 390	718 672	59 490	778 162
	26	11 174 454	(547 410)	1 589 581	78 224	1 667 805
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27	4 948 639		1 760 541	113 096	1 873 637

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	Réalizations 2022		Réalizations 2023	
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Revenus d'investissement</b>	1	179 960	98 752	98 752
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>				
Acquisition d'immobilisations corporelles				
Administration générale	2 (	4 306)(	84 160)(	84 160)
Sécurité publique	3 (	)	74 112)(	74 112)
Transport	4 (	3 020 359)(	3 516 914)(	3 516 914)
Hygiène du milieu	5 (	575 791)(	113 046)(	709 956)(
Santé et bien-être	6 (	)	)	)
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	)	1 682)(	1 682)
Loisirs et culture	8 (	286 707)(	2 374 306)(	2 253 070)(
Réseau d'électricité	9 (	)	)	)
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 (	)	)	)
	11 (	3 887 163)(	6 090 108)(	3 037 138)(
<b>Propriétés destinées à la revente</b>				
Acquisition	12 (	)	)	)
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>				
Émission ou acquisition	13 (	22 757)(	22 757)(	22 757)
<b>Financement</b>				
Financement à long terme des activités d'investissement	14		2 396 000	503 002
<b>Affectations</b>				
Activités de fonctionnement	15	61 301	143 826	1 155
Excédent accumulé				
Excédent de fonctionnement non affecté	16	399 800	2 020 740	2 020 740
Excédent de fonctionnement affecté	17	2 698 208	65 808	65 808
Réserves financières et fonds réservés	18	581 256	133 031	26 490
	19	3 740 565	2 363 405	27 645
	20	(169 355)	(1 353 460)	(2 506 491)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	21	10 605	(1 353 460)	(2 407 739)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2022		2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	11 251 784	10 663 023	902 340	11 565 363
Débiteurs (note 5)	2	3 641 685	4 283 798	1 134 882	5 418 680
Prêts (note 6)	3				
Placements de portefeuille (note 7)	4	7 136 797	7 206 404		7 206 404
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		19 000		19 000
Autres actifs financiers (note 8)	7			8 383	8 383
	8	22 030 266	22 172 225	2 045 605	24 217 830
<b>PASSIFS</b>					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10			2 325 202	2 325 202
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	2 907 312	3 735 664	1 016 311	4 751 975
Revenus reportés (note 11)	12	10 489 591	12 761 748	474 547	13 236 295
Dettes à long terme (note 12)	13	15 228 520	16 457 500	1 416 243	17 873 743
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	3 000		820 716	820 716
Autres passifs (note 14)	15	9 911 772	9 739 618		9 739 618
	16	38 540 195	42 694 530	6 053 019	48 747 549
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	(16 509 929)	(20 522 305)	(4 007 414)	(24 529 719)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	46 578 310	50 696 114	7 988 750	58 684 864
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	63 227	63 227		63 227
Stocks de fournitures	20	183 763	116 408	11 524	127 932
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	110 364	243 251	34 881	278 132
	23	46 935 664	51 119 000	8 035 155	59 154 155
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	6 255 182	5 594 318	199 530	5 793 848
Excédent de fonctionnement affecté	25	2 550 132	1 669 067	200 009	1 869 076
Réserves financières et fonds réservés	26	1 302 977	1 388 186	22 407	1 410 593
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27 (	9 949 212)	9 767 698)	691 829)	10 459 527)
Financement des investissements en cours	28	(2 229 638)	(3 585 482)	(2 564 482)	(6 149 964)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	32 496 294	35 298 304	6 862 106	42 160 410
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	30 425 735	30 596 695	4 027 741	34 624 436
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**CHARGES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>Rémunération</b>					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	5 141 430	4 806 246	6 770 924	6 614 326
<b>Charges sociales</b>					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	1 278 450	1 073 029	1 649 219	1 688 789
<b>Biens et services</b>					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	10 654 560	10 457 291	8 133 674	16 490 161
<b>Frais de financement</b>					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	232 740	320 105	320 106	250 966
D'autres organismes municipaux	10			28 201	22 432
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	84 650	55 973	57 547	77 421
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13	7 860	33 147	69 532	60 621
<b>Contributions</b>					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	1 022 990	1 024 250	1 024 250	1 019 944
Transferts	15				
Autres	16				
Autres					
Transferts	17				
Autres	18	87 800	88 911	104 807	98 487
<b>Amortissement</b>					
Immobilisations corporelles	19		1 972 304	2 192 640	2 069 172
Actifs incorporels achetés	20				
<b>Autres</b>					
Mauvaises créances, réclamations	21.1	14 000	58 052	68 693	34 237
	22	18 524 480	19 889 308	20 419 593	28 426 556

**Note**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	5 793 848	6 429 389
Excédent de fonctionnement affecté	2	1 869 076	2 768 714
Réserves financières et fonds réservés	3	1 410 593	1 319 740
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (	10 459 527)(	10 712 057)
Financement des investissements en cours	5	(6 149 964)	(2 345 225)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	42 160 410	36 859 291
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	34 624 436	34 319 852
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS</b>			
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>			
Administration municipale	9	5 594 318	6 255 182
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	10	199 530	174 207
	11	5 793 848	6 429 389
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Administration municipale			
▪ Équilibre budgétaire	12.1		449 300
▪ Entretien des bâtiments municipaux	12.2	545 707	545 707
▪ Projets majeurs en immobilisations	12.3	41 307	172 615
▪ Projets d'initiatives citoyennes	12.4	150 000	150 000
▪ Développement économique	12.5	28 000	50 000
▪ Fonds d'urgence	12.6	80 700	215 700
▪ Environnement	12.7	600 000	600 000
▪ Projets spéciaux	12.8	223 353	366 810
	13	1 669 067	2 550 132
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>			
▪	14.1	200 009	218 582
	15	200 009	218 582
	16	1 869 076	2 768 714

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>		
Réserves financières - Administration municipale		
▪	17.1	
	18	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
<b>Fonds réservés</b>		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	1 042 612
Organismes contrôlés et partenariats	22	22 407
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	238 695
Organismes contrôlés et partenariats	24	
Montant non réservé		
Administration municipale	25	
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	106 879
Autres		115 253
▪	30.1	
	31	1 410 593
	32	1 319 740
	1 410 593	1 319 740

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 ( )	( )
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ( 2 536)	( 7 235)
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 ( 903)	( 2 380)
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ( )	( )
Autres	37 ( 474 186)	( 507 767)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ( 93 794)	( 89 526)
	39 ( 571 419)	( 606 908)
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 ( )	( )
Assainissement des sites contaminés	41 ( 9 739 618)	( 9 911 772)
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 ( )	( )
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 ( )	( )
Autres	44.1 ( )	( )
	45 ( 10 311 037)	( 10 518 680)
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 ( )	( )
Utilisation du fonds de roulement	47 ( )	( )
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 ( )	( )
Utilisation du fonds de roulement	49 ( )	( )
Autres	50.1 ( )	( )
	51 ( )	( )
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 ( )	( )
Mesure relative à la COVID-19	53 ( )	( )
Frais d'émission de la dette à long terme	54 ( 104 550)	( 148 495)
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 ( )	( )
Autres	56.1 ( 120 410)	( 155 937)
	57 ( 224 960)	( 304 432)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58 76 470	111 055
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres	62.1	
	63 76 470	111 055
	64 ( 10 459 527)	( 10 712 057)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Financement non utilisé	65 2 141 194	2 900 542
Investissements à financer	66 ( 8 291 158)(	5 245 767)
	67 (6 149 964)	(2 345 225)
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>		
<b>Éléments d'actif</b>		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68 58 684 864	51 753 442
Propriétés destinées à la revente	69 63 227	63 227
Prêts	70	
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71 86 856	79 659
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72	
	73 58 834 947	51 896 328
Ajustements aux éléments d'actif	74 272	272
	75 58 835 219	51 896 600
<b>Éléments de passif correspondant</b>		
Dette à long terme	76 ( 17 873 743)(	16 422 240)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 ( 161 957)(	160 382)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78 1 112 424	1 217 319
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79 23 507	23 562
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80 224 960	304 432
	81 ( 16 674 809)(	15 037 309)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 ( )	)
	83 ( 16 674 809)(	15 037 309)
	84 42 160 410	36 859 291

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes de retraite enregistrés	1	2
Régimes supplémentaires de retraite	2	1

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

Ville de Delson :

Le Régime est enregistré auprès de Retraite Québec (32144) et auprès de l'Agence du revenu du Canada (1220821). La date d'effet de la dernière évaluation actuarielle aux fins de la comptabilité est le 31 décembre 2022. Selon la dernière évaluation actuarielle du Régime au 31 décembre 2022, le ratio de solvabilité est de 91,5 % pour le Volet antérieur et de 94,0 % pour le Nouveau volet. À cette date, le ratio de solvabilité est de 86,7 % pour le Volet antérieur et de 99,3 % pour le Nouveau volet. Les cotisations salariales des participants s'élèvent à 11,68 % du salaire pour l'année 2023 et à 11,35 % du salaire pour les années subséquentes et la rente viagère pour chaque année de service reconnu est égale à 2,0 % du salaire finale.

Régie intermunicipale de police Roussillon:

La régie offre à l'ensemble de ses employés un régime de retraite contributif à prestations déterminées.

Le taux de participation de la ville dans les opérations de la Régie Intermunicipale de Police Roussillon est de 9,09 % (9,52 % en 2022).

	2023	2022
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 (459 873)	(372 073)
Charge de l'exercice	4 ( 616 378)(	677 481)
Cotisations versées par l'employeur	5 610 958	589 681
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 (465 293)	(459 873)
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 18 276 402	17 578 281
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 ( 18 889 164)(	18 347 782)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9 (612 762)	(769 501)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 147 469	309 628
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 (465 293)	(459 873)
Provision pour moins-value	12 ( )	( )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 (465 293)	(459 873)
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes en cause	14 2	2
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15 18 276 402	17 578 281
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 ( 18 889 164)(	8 518 501)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 ( 612 762)(	(9 059 780))

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18 1 056 389	1 138 221
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	
	20 1 056 389	1 138 221
Cotisations salariales des employés	21 ( 532 577)(	550 784)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 ( ) (	)
	23 523 812	587 437
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24 58 625	66 596
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres	29.1	
▪		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30 582 437	654 033
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31 1 007 212	958 153
Rendement espéré des actifs	32 ( 973 271)(	934 705)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33 33 941	23 448
Charge de l'exercice	34 616 378	677 481
<b>Informations complémentaires</b>		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35 936 579	(373 426)
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 ( 973 271)(	934 705)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37 (36 692)	(1 308 131)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38 (15 692)	1 309 297
Prestations versées au cours de l'exercice	39 881 519	702 446
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40 9 527 915	9 227 809
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42 478 017	529 501
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43 504 282	379 561
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44 1 330 406	871 649
DMERCA du nouveau volet	45 17	15
DMERCA de l'ancien volet	46 14	15
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48 5,55 %	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49 5,62 %	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50 3,00 %	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51 2,00 %	%
Autres hypothèses économiques	52.1	
▪		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	1
Autres avantages sociaux futurs	54	

**Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements**

Régie intermunicipale de police Roussillon:

La régie offre à l'ensemble de ses employés un régime de retraite contributif à prestations déterminées.

Le taux de participation de la ville dans les opérations de la Régie Intermunicipale de Police Roussillon est de 9,09 % (9,52 % en 2022).

	2023	2022
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	55 (344 566)	(327 479)
Charge de l'exercice	56 ( 23 928)	( 33 159)
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57 32 071	16 072
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58 (336 423)	(344 566)
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ( 288 730)	( 300 450)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61 (288 730)	(300 450)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62 (47 693)	(44 116)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63 (336 423)	(344 566)
Provision pour moins-value	64 ( )	( )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65 (336 423)	(344 566)
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes et avantages en cause	66 1	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ( 288 730)	( 300 450)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ( 288 730)	( 300 450)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70 11 774	18 374
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72 11 774	18 374
Cotisations salariales des employés	73 ( )	( )
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 ( )	( )
	75 11 774	18 374
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76 (897)	4 189
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres	81.1	
▪		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82 10 877	22 563
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83 13 051	10 596
Rendement espéré des actifs	84 ( )	( )
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85 13 051	10 596
Charge de l'exercice	86 23 928	33 159
<b>Informations complémentaires</b>		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88 ( )	( )
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90 6 621	83 614
Prestations versées au cours de l'exercice	91 15 306	15 042
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95	
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102	
Autres hypothèses économiques	103.1	
▪		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	104		
<b>Description des régimes et autres renseignements</b>			
		<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Charge de l'exercice</b>			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110		

**D) AUTRES RÉGIMES**

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111		1
<b>Description des régimes et autres renseignements</b>			
Régie d'exploitation du complexe sportif Sainte-Catherine et Delson:			
La Régie d'exploitation du complexe sportif Sainte-Catherine et Delson offre aux employés une contribution dans un REER équivalente à 5 % du salaire annuel, conditionnelle à la contribution de l'employé dans la même proportion.			
Le taux de participation de la ville dans les opérations de la Régie d'exploitation du complexe sportif Sainte-Catherine et Delson est de 34,87% (NIL en 2022).			
		<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Charge de l'exercice</b>			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114	816	
Autres régimes	115		
	116	816	

**E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

		<b>2023</b>	<b>2022</b>
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	19	19
<b>Description du régime</b>			
La municipalité offre aux élus un régime de retraite et un régime de prestations supplémentaires des élus municipaux.			
Régie Intermunicipale de Police Roussillon:			
La Régie Intermunicipale de Police Roussillon offre aux élus un régime de retraite et un régime de prestations supplémentaires des élus municipaux.			

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Le taux de participation de la municipalité dans les opérations de la Régie Intermunicipale de Police Roussillon pour l'exercice est de 9,06 % (9,52 % en 2022).

Régie d'Assainissement des Eaux du Bassin de La Prairie:

La Régie d'Assainissement des Eaux du Bassin de La Prairie offre aux élus un régime de retraite et un régime de prestations supplémentaires des élus municipaux.

Le taux de participation de la ville dans les opérations de la Régie d'Assainissement des Eaux du Bassin de La Prairie est de 8,38 % (8,40 % en 2022).

		<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Cotisations des élus au RREM</b>	118	8 337	8 334
<b>Charge de l'exercice</b>			
Contributions de l'employeur au RREM	119	58 094	28 071
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	3 069	3 184
	121	61 163	31 255

**Note**

## **Renseignements financiers consolidés non audités**

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées		
	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022	
<b>TAXES</b>					
<b>SUR LA VALEUR FONCIÈRE</b>					
Taxes générales					
Taxe foncière générale	1	12 938 650	13 000 237	13 000 237	12 766 342
Taxes spéciales					
Service de la dette	2				
Activités de fonctionnement	3				
Activités d'investissement	4				
Réserve financière pour le service de l'eau	5				
Réserve financière pour le service de la voirie	6				
Taxes de secteur					
Taxes spéciales					
Service de la dette	7				
Activités de fonctionnement	8				
Activités d'investissement	9				
Autres	10				
	11	12 938 650	13 000 237	13 000 237	12 766 342
<b>SUR UNE AUTRE BASE</b>					
Taxes, compensations et tarification					
Services municipaux					
Eau	12	1 069 150	1 072 422	1 072 422	979 581
Égout	13	838 830	840 000	840 000	825 019
Traitement des eaux usées	14				
Matières résiduelles	15	986 500	987 375	987 375	775 631
Autres	16.1				
Centres d'urgence 9-1-1	17	43 720	45 608	45 608	43 254
Service de la dette	18	220 900	237 918	237 918	214 142
Pouvoir général de taxation	19				
Activités de fonctionnement	20				
Activités d'investissement	21				
	22	3 159 100	3 183 323	3 183 323	2 837 627
Taxes d'affaires					
Sur l'ensemble de la valeur locative	23				
Autres	24				
	25				
	26	3 159 100	3 183 323	3 183 323	2 837 627
	27	16 097 750	16 183 560	16 183 560	15 603 969

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES</b>				
<b>GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES</b>				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement 28	4 730	7 000	7 000	7 073
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures 29				
Compensations pour les terres publiques 30				
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux 31	15 700	13 488	13 488	17 788
Cégeps et universités 32				
Écoles primaires et secondaires 33	114 000	130 847	130 847	128 378
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux 34				
	35	134 430	151 335	153 239
<b>GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES</b>				
Taxes sur la valeur foncière 36				
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification 37				
Taxes d'affaires 38				
	39			
<b>ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
Taxes sur la valeur foncière 40				
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification 41				
	42			
<b>AUTRES</b>				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité 43				
Autres 44				
	45			
	46	134 430	151 335	153 239

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	47			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	48		94 696	58 683
Sécurité incendie	49			
Sécurité civile	50			
Autres	51			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	52	87 120	25 823	25 823
Enlèvement de la neige	53			
Autres	54			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55			
Transport adapté	56			
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62			
Réseau de distribution de l'eau potable	63			
Traitement des eaux usées	64		3 626	4 564
Réseaux d'égout	65	84 650	55 973	75 575
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66	59 730	71 216	2 563
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67	350	61 328	48 857
Tri et conditionnement	68			
Autres	69			
Autres	70			
Cours d'eau	71			
Protection de l'environnement	72			
Autres	73			

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	74			
Sécurité du revenu	75			
Autres	76			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	77	172 154	172 154	88 228
Rénovation urbaine	78			
Promotion et développement économique	79			
Autres	80			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	81	53 000	21 364	61 192
Activités culturelles				
Bibliothèques	82	37 600	42 226	39 681
Autres	83			2 500
<b>Réseau d'électricité</b>	84			
	85	322 450	450 084	548 406
				381 843

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	86			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	87			
Sécurité incendie	88			
Sécurité civile	89			
Autres	90			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	91			
Enlèvement de la neige	92			
Autres	93			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	94			
Transport adapté	95			
Transport scolaire	96			
Autres	97			
Transport aérien	98			
Transport par eau	99			
Autres	100			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101			
Réseau de distribution de l'eau potable	102			
Traitement des eaux usées	103			
Réseaux d'égout	104			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	105			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	106			
Tri et conditionnement	107			
Autres	108			
Autres	109			
Cours d'eau	110			
Protection de l'environnement	111			
Autres	112			

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	113			
Sécurité du revenu	114			
Autres	115			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	116			
Rénovation urbaine	117			
Promotion et développement économique	118			
Autres	119			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	120		78 374	
Activités culturelles				
Bibliothèques	121			
Autres	122			
<b>Réseau d'électricité</b>	123			
	124		78 374	

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS DE DROIT</b>				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126			
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129	138 530	144 986	144 986
Fonds de développement des territoires	130			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	131 560	131 560	131 560
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133			
Autres	134			
			1 730	1 124
	135	270 090	276 546	278 276
<b>TOTAL DES TRANSFERTS</b>	136	592 540	726 630	905 056
				658 489

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>SERVICES RENDUS</b>				
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
<b>Administration générale</b>				
Grefe et application de la loi	137			
Évaluation	138			
Autres	139			13 363
	140			13 363
<b>Sécurité publique</b>				
Police	141			
Sécurité incendie	142			
Sécurité civile	143			
Autres	144			
	145			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	146			
Enlèvement de la neige	147			
Autres	148			
Transport collectif	149			
Autres	150			
	151			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152			
Réseau de distribution de l'eau potable	153			
Traitement des eaux usées	154			
Réseaux d'égout	155	1 390	7 490	7 490
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	156			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	157			
Tri et conditionnement	158			
Autres	159			
Autres	160			
Cours d'eau	161			
Protection de l'environnement	162			
Autres	163			
	164	1 390	7 490	7 490

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
	<b>Budget 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	165			
Autres	166			
	167			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	168			
Rénovation urbaine	169			
Promotion et développement économique	170			
Autres	171			
	172			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	173			
Activités culturelles				
Bibliothèques	174			
Autres	175			
	176			
<b>Réseau d'électricité</b>	177			
	178	1 390	7 490	7 490
				13 363

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>AUTRES SERVICES RENDUS</b>				
<b>Administration générale</b>				
Greffe et application de la loi	179			
Évaluation	180			
Autres	181			
	182			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	183			
Sécurité incendie	184	64 500	63 095	129 213
Sécurité civile	185			
Autres	186			
	187	64 500	63 095	129 213
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	188	43 530	47 986	47 986
Enlèvement de la neige	189			
Autres	190			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	191			
Transport adapté	192			
Transport scolaire	193			
Autres	194			
Autres	195			
	196	43 530	47 986	47 986
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	197			
Réseau de distribution de l'eau potable	198			
Traitement des eaux usées	199			
Réseaux d'égout	200			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	201			
Matières recyclables	202			
Autres	203			
Cours d'eau	204			
Protection de l'environnement	205			
Autres	206	7 800	2 565	182 739
	207	7 800	2 565	182 739

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>AUTRES SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	208			
Sécurité du revenu	209			
Autres	210			
	211			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	212			
Rénovation urbaine	213			
Promotion et développement économique	214			
Autres	215			
	216			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	217			
Activités culturelles				
Bibliothèques	218			
Autres	219	706 350	849 858	849 858
	220	706 350	849 858	849 858
<b>Réseau d'électricité</b>	221			
	222	822 180	963 504	1 209 796
<b>TOTAL DES SERVICES RENDUS</b>	223	823 570	970 994	1 217 286
				1 011 732

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>IMPOSITION DE DROITS</b>				
Licences et permis	224	239 850	205 904	74 847
Droits de mutation immobilière	225	955 000	939 391	3 835 686
Droits sur les carrières et sablières	226			
Autres	227	3 050	7 096	2 850
	228	1 197 900	1 152 391	3 913 383
<b>AMENDES ET PÉNALITÉS</b>	229	26 000	178 244	275 046
<b>REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE</b>	230			
<b>AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS</b>	231	180 000	838 907	501 571
<b>AUTRES REVENUS</b>				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232		936	1 263
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235			
Contributions des promoteurs	236			56 534
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238			
Autres contributions	239			
Redevances réglementaires	240			
Autres	241	19 700	36 451	136 262
	242	19 700	36 451	194 059
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>	243			

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>							
Conseil	1	467 500	476 179		476 179	476 179	406 638
Greffe et application de la loi	2	427 690	499 580		499 580	499 580	364 471
Gestion financière et administrative	3	1 068 040	921 573	91 519	1 013 092	1 013 092	999 278
Évaluation	4	43 250	67 307		67 307	67 307	77 023
Gestion du personnel	5	450 100	438 940		438 940	438 940	312 288
Autres							
▪ Autres	6.1	1 074 450	959 693		959 693	959 693	936 016
	7	3 531 030	3 363 272	91 519	3 454 791	3 454 791	3 095 714
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>							
Police	8	2 660 600	2 698 944		2 698 944	2 915 931	2 920 975
Sécurité incendie	9	803 760	792 720	8 499	801 219	801 219	764 927
Sécurité civile	10	10 000					736
Autres	11	46 110	33 298		33 298	33 298	22 873
	12	3 520 470	3 524 962	8 499	3 533 461	3 750 448	3 709 511
<b>TRANSPORT</b>							
Réseau routier							
Voirie municipale	13	2 442 870	2 465 749	728 133	3 193 882	3 193 882	2 858 818
Enlèvement de la neige	14	360 130	411 408		411 408	411 408	287 187
Éclairage des rues	15	70 010	87 623		87 623	87 623	68 082
Circulation et stationnement	16	174 390	179 332		179 332	179 332	111 422
Transport collectif							
Transport en commun	17	877 190	880 375		880 375	880 375	654 820
Transport aérien	18						
Transport par eau	19						
Autres	20						
	21	3 924 590	4 024 487	728 133	4 752 620	4 752 620	3 980 329

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	707 880	702 324		702 324	675 748
Réseau de distribution de l'eau potable	23	139 560	91 354	203 906	295 260	268 512
Traitement des eaux usées	24	533 810	533 413		533 413	702 733
Réseaux d'égout	25	267 000	232 336	346 599	578 935	538 310
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	26	859 920	875 870		875 870	639 954
Élimination	27					5 466
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	28	25 830	14 296		14 296	
Tri et conditionnement	29					
Matières organiques						
Collecte et transport	30					
Traitement	31					
Matériaux secs	32	98 580	131 620		131 620	37 463
Autres	33					
Plan de gestion	34					
Autres	35					
Cours d'eau	36		176 817		176 817	
Protection de l'environnement	37					
Autres	38	46 240	36 525		36 525	44 127
	39	2 678 820	2 794 555	550 505	3 345 060	2 912 313
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>						
Logement social	40					
Sécurité du revenu	41					
Autres	42					
	43					

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>							
Aménagement, urbanisme et zonage	44	770 920	550 877	797	551 674	551 674	10 698 439
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	45						
Autres biens	46						
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	47	165 590	196 778		196 778	196 778	249 716
Tourisme	48						
Autres	49						
Autres	50	2 100					2 100
	51	938 610	747 655	797	748 452	748 452	10 950 255
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>							
Activités récréatives							
Centres communautaires	52	53 570	56 760		56 760	56 760	55 367
Patinoires intérieures et extérieures	53	739 870	681 663		681 663	681 663	731 055
Piscines, plages et ports de plaisance	54	2 590	2 400		2 400	2 400	3 984
Parcs et terrains de jeux	55	2 155 570	1 822 114	581 958	2 404 072	2 404 072	2 063 991
Parcs régionaux	56						
Expositions et foires	57						
Autres	58	53 000	23 357		23 357	20 690	26 585
	59	3 004 600	2 586 294	581 958	3 168 252	3 165 585	2 880 982
Activités culturelles							
Centres communautaires	60						
Bibliothèques	61	601 110	466 554	10 893	477 447	477 447	472 517
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	62						13 495
Autres ressources du patrimoine	63						
Autres	64						
	65	601 110	466 554	10 893	477 447	477 447	486 012
	66	3 605 710	3 052 848	592 851	3 645 699	3 643 032	3 366 994

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
<b>RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ</b>	67						
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>							
Dette à long terme							
Intérêts	68	317 390	333 907		333 907	360 290	307 979
Autres frais	69		42 171		42 171	45 564	42 840
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	70					35 992	34 043
Autres	71	7 860	33 147		33 147	33 540	26 578
	72	325 250	409 225		409 225	475 386	411 440
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>	73						
<b>AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS</b>	74		1 972 304 (	1 972 304)			



# **Autres renseignements financiers non audités**

**Exercice terminé le 31 décembre 2023**

# Table des matières

## **Autres renseignements financiers consolidés non audités**

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

## **Autres renseignements financiers non consolidés non audités**

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12

## **Autres renseignements**

Questionnaire	13
---------------	----

## **Autres renseignements financiers consolidés non audités**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		Administration	Données consolidées	
		municipale	Réalisations	Réalisations
		Réalisations	2023	Réalisations
		2023		2022
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	1 097 402	1 097 402	
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3		708 802	(17 043)
Conduites d'égout	4	537 802	537 802	554
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			23 325
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	1 861 965	1 861 965	2 904 007
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8			5 800
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10			57 590
Autres infrastructures	11	88 949	88 949	551 912
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	1 201 928	1 209 117	5 567
Édifices communautaires et récréatifs	14		2 253 070	170 700
Améliorations locatives	15			
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	18 609	14 610	151 460
Ameublement et équipement de bureau	18	87 819	127 476	34 083
Machinerie, outillage et équipement divers	19	362 756	395 175	59 105
Terrains	20	832 878	832 878	
Autres	21			
	22	6 090 108	9 127 246	3 947 060

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT  
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	1 097 402	1 097 402	
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3		708 802	(17 043)
Conduites d'égout	4	537 802	537 802	554
Autres infrastructures	5	1 950 914	1 950 914	3 542 634
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6			
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9			
Autres infrastructures	10			
Autres immobilisations corporelles	11	2 503 990	4 832 326	420 915
	12	6 090 108	9 127 246	3 947 060

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
<b>La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :</b>					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3	236 310	2 384		238 694
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	1 459 755	68 860	179 137	1 349 478
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	13 669 238	2 827 758	1 161 892	15 335 104
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	15 365 303	2 899 002	1 341 029	16 923 276
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	1 217 319		104 895	1 112 424
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	1 217 319		104 895	1 112 424
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	1 217 319		104 895	1 112 424
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	1 217 319		104 895	1 112 424
	19	16 582 622	2 899 002	1 445 924	18 035 700
Dette en cours de refinancement	20	( )		( )	
Reclassement / Redressement	21				
<b>Dette à long terme</b>	22	16 582 622	2 899 002	1 445 924	18 035 700

**Note**

**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

<b>Administration municipale</b>		
Dette à long terme	1	16 603 700
<b>Ajouter</b>		
Activités d'investissement à financer	2	3 585 482
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
<b>Déduire</b>		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	238 695
Débiteurs	8	950 985
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	18 999 502
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats</b>		
Endettement net à long terme	13	3 932 866
Endettement net à long terme	14	22 932 368
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes</b>		
Municipalité régionale de comté	15	100 376
Communauté métropolitaine	16	122 149
Autres organismes	17	1 184 000
Endettement total net à long terme	18	24 338 893
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	24 338 893
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>Administration générale</b>				
Greffe et application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3	142 900	142 900	151 282
<b>Sécurité publique</b>				
Police	4			27 516
Sécurité incendie	5			736
Sécurité civile	6			
Autres	7			
<b>Transport</b>				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	877 190	880 375	654 820
Autres	10			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout	11			15 365
Matières résiduelles	12			
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	16			
Autres	17			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	18			
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20			78 425
Autres	21			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	22	2 900	975	78 305
Activités culturelles	23			13 495
<b>Réseau d'électricité</b>	24			
	25	1 022 990	1 024 250	1 019 944

## **Autres renseignements financiers non consolidés non audités**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023***Non audité*

		<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Rémunération</b>	1		
<b>Charges sociales</b>	2		
<b>Biens et services</b>	3	6 090 108	3 887 163
<b>Frais de financement</b>	4		
<b>Autres</b>	5		
	6	6 090 108	3 887 163

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

		<b>Effectifs personnes/ année<sup>2</sup></b>	<b>Semaine normale (heures)</b>	<b>Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice</b>	<b>Rémunération</b>	<b>Charges sociales</b>	<b>Total<sup>1</sup></b>
<b>Administration municipale</b>							
Cadres et contremaîtres	1	50,00	35,00	34 361,00	1 979 483	430 498	2 409 981
Professionnels	2						
Cols blancs	3	35,00	35,00	31 445,00	1 093 208	273 319	1 366 527
Cols bleus	4	44,00	40,00	63 065,00	1 453 225	316 762	1 769 987
Policiers	5						
Pompiers	6						
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	129,00		128 871,00	4 525 916	1 020 579	5 546 495
Élus	9	7,00			280 330	52 450	332 780
	10	136,00			4 806 246	1 073 029	5 879 275

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3					
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5					
Autres	6	358 341		21 364	346 925	726 630
	7	358 341		21 364	346 925	726 630

**FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

		2023	2022
<b>Administration générale</b>			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	94 942	69 781
	4	94 942	69 781
<b>Sécurité publique</b>			
Police	5		
Sécurité incendie	6		
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9		
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	130 464	124 374
Enlèvement de la neige	11		
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15	130 464	124 374
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16		
Réseau de distribution de l'eau potable	17	28 383	23 454
Traitement des eaux usées	18		
Réseaux d'égout	19	71 565	59 435
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25		
	26	99 948	82 889
<b>Santé et bien-être</b>			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	31		
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35		
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	36	83 871	75 764
Activités culturelles			
Bibliothèques	37		
Autres	38		
	39	83 871	75 764
<b>Réseau d'électricité</b>			
	40		
	41	409 225	352 808

**RÉMUNÉRATION DES ÉLUS<sup>1</sup>**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Christian Ouellette	1.1 Maire	65 769	18 207	48 720	
Claude-Marc Raymond	1.2 Conseiller	17 980	8 990		
Eric Lecourtois	1.3 Conseiller	24 380	12 190		
Jean-Michel Pépin	1.4 Conseiller	29 732	14 866	1 075	537
Marcelina Jugureaunu	1.5 Conseiller	19 480	9 740		
Nathalie Thauvette	1.6 Conseiller	19 280	9 640		
Réal Langlais	1.7 Conseiller	21 280	10 640		

**Note**

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		OUI	NON
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1		2 500 000 \$
<b>Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement</b>			
2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	2	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023	3		_____ \$
3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	4	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
4. Information spécifique au <i>Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises</i> déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :			
Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	5		_____ \$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	6		_____ \$
Ligne 3 : Autres revenus	7		_____ \$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	8		_____ \$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	9		_____ \$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	10		_____ \$
Ligne 9 : Autres charges	11		_____ \$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	12		_____ \$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	13		_____ \$
Ligne 14 : Débiteurs	14		_____ \$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15		_____ \$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	16		_____ \$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	17		_____ \$
Ligne 20 : Revenus reportés	18		_____ \$
Ligne 21 : Dette à long terme	19		_____ \$
Ligne 24 : Libres	20		_____ \$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	21		_____ \$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	22		_____ \$
Montant des pardons de prêts constatés			
Solde cumulatif au début de l'exercice	23		_____ \$
Constatés au cours de l'exercice	24		_____ \$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	25		_____ \$

**Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement**

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. 26
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 27 847 650 \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. 28
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023 29 478 602 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). 30
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 31 \_\_\_\_\_ \$
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). 32
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 33 \_\_\_\_\_ \$
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 34
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 35
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 36
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 37 \_\_\_\_\_ \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 38
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 39 \_\_\_\_\_ \$
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 40
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 41 \_\_\_\_\_ \$
- b) autres formes d'aide 42 \_\_\_\_\_ \$

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

## 9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43  \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

44 \_\_\_\_\_ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

## a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

45 \_\_\_\_\_ \$

- Dépenses relatives à l'entretien d'été

- Systèmes de sécurité

46 \_\_\_\_\_ \$

- Chaussées pavées - entretien préventif

47 \_\_\_\_\_ \$

- Chaussées pavées - entretien palliatif

48 \_\_\_\_\_ \$

- Chaussées en gravier - entretien préventif

49 \_\_\_\_\_ \$

- Chaussées en gravier - entretien palliatif

50 \_\_\_\_\_ \$

- Systèmes de drainage

51 \_\_\_\_\_ \$

- Abords de routes

52 \_\_\_\_\_ \$

- Total des dépenses relatives à l'entretien d'été

53 \_\_\_\_\_ \$

## b) Dépenses d'investissement

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

54 \_\_\_\_\_ \$

- Dépenses relatives à l'entretien d'été

55 \_\_\_\_\_ \$

## c) Total des frais encourus admissibles

56 \_\_\_\_\_ \$

## d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :

- Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution

57 \_\_\_\_\_

b) Date d'adoption de la résolution

58 \_\_\_\_\_

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 296-19
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2019-11-12
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 \_\_\_\_\_
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 \_\_\_\_\_
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 \_\_\_\_\_
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 \_\_\_\_\_
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 \_\_\_\_\_
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 \_\_\_\_\_
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 \_\_\_\_\_
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 325
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 131
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 \_\_\_\_\_
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement**

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

**La question 14 s'applique aux MRC seulement**



**QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité****OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1 

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, présentez-vous le budget consolidé?

2 

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3 

3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?

4 **Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.**

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

5 

5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

6 

6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

7 **La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.**

7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

8 

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

9 **Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.**



**ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION**

- J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2024-06-11

Nom du signataire : Tania Tremblay, CPA , OMA

Fonction du signataire : Trésorière et DGA

Date de transmission au Ministère : 2024-06-17

Date et heure de la dernière modification : 2024-06-12 11:17



# Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

**SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Revenus</b>						
Fonctionnement	1	21 635 216	19 071 890	20 060 268	3 793 438	20 625 425
Investissement	2	179 960			98 752	98 752
	3	21 815 176	19 071 890	20 060 268	3 892 190	20 724 177
<b>Charges</b>	4	27 861 031	18 524 480	19 889 308	3 758 566	20 419 593
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	5	(6 045 855)	547 410	170 960	133 624	304 584
Moins : revenus d'investissement	6	( 179 960)	( )	( )	( 98 752)	( 98 752)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	7	(6 225 815)	547 410	170 960	34 872	205 832
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	1 852 971		1 972 304	220 336	2 192 640
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9					
Remboursement de la dette à long terme	10	( 1 083 430)	( 1 169 800)	( 1 116 954)	( 204 786)	( 1 321 740)
Affectations						
Activités d'investissement	11	( 61 301)	( )	( 143 826)	( 1 155)	( 144 981)
Excédent (déficit) accumulé	12	10 430 404	622 390	862 498	60 645	923 143
Autres éléments de conciliation	13	35 810		15 559	3 184	18 743
	14	11 174 454	(547 410)	1 589 581	78 224	1 667 805
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	15	4 948 639		1 760 541	113 096	1 873 637

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

**SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2022	2023	2022
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
<b>Actifs financiers</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	11 251 784	10 663 023	11 565 363
Débiteurs	2	3 641 685	4 283 798	5 418 680
Placements de portefeuille	3	7 136 797	7 206 404	7 136 797
Autres	4		19 000	27 383
	5	22 030 266	22 172 225	24 217 830
<b>Passifs</b>				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6			
Dette à long terme	7	15 228 520	16 457 500	17 873 743
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8	3 000		820 716
Autres	9	23 308 675	26 237 030	30 053 090
	10	38 540 195	42 694 530	48 747 549
<b>Actifs financiers nets (dette nette)</b>	11	(16 509 929)	(20 522 305)	(24 529 719)
<b>Actifs non financiers</b>				
Immobilisations corporelles	12	46 578 310	50 696 114	58 684 864
Autres	13	357 354	422 886	469 291
	14	46 935 664	51 119 000	59 154 155
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	15	6 255 182	5 594 318	5 793 848
Excédent de fonctionnement affecté	16	2 550 132	1 669 067	1 869 076
Réserves financières et fonds réservés	17	1 302 977	1 388 186	1 410 593
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	18 (	9 949 212)(	9 767 698)(	10 459 527)(
Financement des investissements en cours	19	(2 229 638)	(3 585 482)	(6 149 964)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20	32 496 294	35 298 304	42 160 410
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	21			
	22	30 425 735	30 596 695	34 624 436

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES  
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS  
AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
Excédent de fonctionnement affecté		
Administration municipale		
▪ Équilibre budgétaire	1.1	449 300
▪ Entretien des bâtiments municipaux	1.2	545 707
▪ Projets majeurs en immobilisations	1.3	41 307
▪ Projets d'initiatives citoyennes	1.4	150 000
▪ Développement économique	1.5	28 000
▪ Fonds d'urgence	1.6	80 700
▪ Environnement	1.7	600 000
▪ Projets spéciaux	1.8	223 353
	2	1 669 067
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	3	200 009
	4	1 869 076
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪	5.1	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats	6	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	7	1 042 612
Organismes contrôlés et partenariats	8	22 407
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Administration municipale	9	238 695
Organismes contrôlés et partenariats	10	
Fonds local d'investissement	11	
Fonds local de solidarité	12	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13	106 879
Autres		
▪	14.1	
	15	1 410 593
	16	3 279 669
		1 319 740
		4 088 454

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

**SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	18 999 502
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	24 338 893

*Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25*

**SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
		Total consolidé	Total consolidé
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	238 694	236 310
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	15 335 104	13 669 238
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	1 349 478	1 459 755
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	1 112 424	1 217 319
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	18 035 700	16 582 622

*Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37*

**SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Réalizations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
<b>Fonctionnement</b>					
Taxes	12	15 603 969	16 097 750	16 183 560	16 183 560
Compensations tenant lieu de taxes	13	153 239	134 430	151 335	151 335
Quotes-parts	14				
Transferts	15	594 118	592 540	726 630	826 682
Services rendus	16	765 471	823 570	970 994	1 217 286
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	3 913 383	1 223 900	1 152 391	1 330 635
Autres	18	605 036	199 700	875 358	915 927
	19	21 635 216	19 071 890	20 060 268	20 625 425
<b>Investissement</b>					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				
Transferts	22				78 374
Autres	23	179 960			20 378
	24	179 960			98 752
	25	21 815 176	19 071 890	20 060 268	20 724 177

*Extrait du rapport financier, page S12*

**SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
Administration générale	1	3 531 030	3 363 272	91 519	3 454 791	3 454 791	3 095 714
Sécurité publique							
Police	2	2 660 600	2 698 944		2 698 944	2 915 931	2 920 975
Sécurité incendie	3	803 760	792 720	8 499	801 219	801 219	764 927
Autres	4	56 110	33 298		33 298	33 298	23 609
Transport							
Réseau routier	5	3 047 400	3 144 112	728 133	3 872 245	3 872 245	3 325 509
Transport collectif	6	877 190	880 375		880 375	880 375	654 820
Autres	7						
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8	1 648 250	1 559 427	550 505	2 109 932	2 359 736	2 185 303
Matières résiduelles	9	984 330	1 021 786		1 021 786	1 021 786	682 883
Autres	10	46 240	213 342		213 342	213 342	44 127
Santé et bien-être	11						
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	770 920	550 877	797	551 674	551 674	10 698 439
Promotion et développement économique	13	165 590	196 778		196 778	196 778	249 716
Autres	14	2 100					2 100
Loisirs et culture	15	3 605 710	3 052 848	592 851	3 645 699	3 643 032	3 366 994
Réseau d'électricité	16						
Frais de financement	17	325 250	409 225		409 225	475 386	411 440
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	18 524 480	17 917 004	1 972 304	19 889 308	20 419 593	28 426 556
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20		1 972 304 (	1 972 304)			
	21	18 524 480	19 889 308		19 889 308	20 419 593	28 426 556

Extrait du rapport financier, page S28

**SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	Réalizations 2022		Réalizations 2023		
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Revenus d'investissement</b>	1	179 960		98 752	98 752
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (	3 887 163)(	6 090 108)(	3 037 138)(	9 127 246)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (	22 757)(	22 757)(	)	22 757)
Financement à long terme des activités d'investissement	4		2 396 000	503 002	2 899 002
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	61 301	143 826	1 155	144 981
Excédent accumulé	6	3 679 264	2 219 579	26 490	2 246 069
	7	(169 355)	(1 353 460)	(2 506 491)	(3 859 951)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	8	10 605	(1 353 460)	(2 407 739)	(3 761 199)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

*Extrait du rapport financier, page S14*